

**INTERVENTION MONSIEUR MOHAMED HASSAN BENSALAH
CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'AFIRC : 4 NOVEMBRE 2013**

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Association Internationale des Contrôleurs d'Assurance,

Monsieur le Président du Forum Arabe des Superviseurs d'Assurance,

Monsieur le Directeur des Assurances,

Messieurs les Présidents, Messieurs les Directeurs Généraux,

Mesdames, Messieurs,

Au nom de l'ensemble des membres de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance, je tiens à souhaiter à nos amis et collègues étrangers la bienvenue dans notre pays et un excellent séjour à Marrakech.

Nous sommes particulièrement fiers et honorés que les superviseurs arabes aient choisi de tenir leur deuxième conférence, après celle de Beyrouth, au Maroc. Un pays dont le marché des assurances est en quête de développement, de coopération et de rayonnement à l'international.

Nous sommes convaincus que c'est par le renforcement de la coopération que nous pourrons, Ensemble, pousser notre secteur vers les meilleurs standards internationaux.

En ce qui concerne le marché marocain de l'assurance, nous avons durant ces dernières années et en parfaite collaboration avec notre autorité de supervision, mis en place un cadre réglementaire efficient.

Un cadre qui :

- préserve les intérêts des assurés et des bénéficiaires de prestations ;
- garanti la solvabilité des acteurs sans compromettre leur compétitivité ;
- et assure un développement harmonieux de l'ensemble des canaux de distribution, et en premier lieu, celui des agents et courtiers d'assurances qui

représentent plus de 1700 points de vente couvrant l'ensemble du territoire national.

Notre secteur c'est ainsi professionnalisé et compte des acteurs performants ayant accumulé une solide expérience leur permettant d'être présents aujourd'hui dans plus d'une quinzaine de pays africains et arabes.

Il en est de même pour notre réassureur national qui fait partie des plus grands réassureurs de la zone MENA.

Avec 26 milliards de dirhams de primes émises en 2012, notre secteur occupe la deuxième place sur le continent africain et la troisième place dans le monde arabe.

Son développement a été essentiellement porté par l'assurance automobile, et les assurances de personnes. Ces dernières sont en grande partie le fruit d'une formidable collaboration avec les banques qui proposent désormais des solutions d'épargne et de prévoyance à travers plus de 4000 agences à travers le Royaume.

Notre marché se caractérise également par une forte concurrence qui profite au consommateur, grâce à une diversité de l'offre et des services associés sans cesse renouvelés, faisant de plus en plus appel aux nouvelles technologies.

La convergence vers de nouvelles normes de solvabilité basées sur les risques de type « Solvency 2 » est un véritable défi qui se pose à notre secteur et à notre autorité de supervision.

Une supervision qui ne pourra se faire sans tenir compte d'un certain nombre de spécificités propres à chaque marché arabe de l'assurance.

En ce qui concerne le marché marocain, cette convergence ne devra pas occulter le rôle important que jouent les entreprises d'assurances dans le financement de l'économie nationale.

Nos compagnies accompagnent, en effet, l'ensemble des secteurs structurants et jugés prioritaires par le Gouvernement de Sa Majesté le Roi que Dieu le glorifie, tel que le tourisme, l'offshoring ou encore le développement de certaines industries.

Nous craignons, par ailleurs, qu'une norme trop stricte à l'image de celle en cours d'implémentation en Europe freine, par une trop grande exigence en capital, cet accompagnement de l'économie nationale.

A titre indicatif, l'actif total sous la gestion des entreprises d'assurances marocaines est de l'ordre de 110 milliards de dirhams et plus de 50% de ce montant est investi en actions.

Nous sommes conscients que nous devons progressivement nous inscrire dans la convergence vers les meilleurs standards internationaux en matière de solvabilité et nous nous sommes engagés dans ce sens.

Toutefois, il faudra le faire à un rythme et à un dosage qui puisse garantir la continuité du financement de l'économie et le maintien de la compétitivité des compagnies.

C'est donc cette démarche progressive que nous prônons et que nous partageons avec notre autorité de supervision.

Je tiens au passage à saluer notre Directeur des Assurances Monsieur Hassan Boubrik et son équipe avec laquelle nous travaillons la main dans la main.

Il est vrai que parfois des sujets sensibles nous opposent, mais avec pragmatisme et bonne intelligence nous arrivons toujours à trouver des solutions satisfaisantes.

C'est cette approche de partenariat et de compréhension des contraintes des différentes parties qui doit guider la relation entre les autorités de supervision, les entreprises d'assurances et le réseau de distribution.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je vous souhaite plein de succès dans les travaux de cette conférence et encore une fois, soyez les bienvenus à Marrakech.

Je vous remercie pour votre attention.